Bimestriel numérique bilinque d'information

Janvier - Février 2023

N°13



#### Vœux 2023



Présentation des vœux

### Ouverture des Centres de vie

C'est dans une ambiance totalement dégagée que le personnel du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a présenté le 03 février 2023 ses vœux les meilleurs à la Direction Générale. Sourires, poignées de mains, vœux... à M Auguste MBAPPE PENDA et

M. YOUNOUSS SOUNGUI respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint du CNCC, tel fut le moment tant attendu par le personnel. Présent, le Secrétaire Général de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) a conduit l'équipe constituée des Représentants des Conseils Congolais et tchadiens basés à Douala. Le Groupe SAWA MOOVE a tenu le public en haleine avec les sonorités d'Ambass Bey. A chacun de ses passages, l'artiste musicien AFO AKOM a reçu une salve d'applaudissements.

Dans son adresse à l'endroit du personnel, M. Auguste MBAPPE PENDA a salué les résultats obtenus en 2022. Aussi a- t- il demandé au personnel de redoubler d'efforts pour des résultats plus parlants. Pour terminer, le Directeur Général a annoncé en 2023 la concrétisation des grands chantiers, notamment l'ouverture de la base logistique de Kousseri (avril 2023), la pose de la première pierre du Centre de vie CNCC de Ngaoundere (Juin 2023) et de la mise en fonction du Centre de vie CNCC de Garoua Boulai (Octobre 2023). Pour terminer, M. Pierre MADJO MA MADJO, Directeur de l'Administration et des Finances a solennellement remercié la Direction Générale pour son indéfectible et multiforme soutien à l'endroit du personnel. Il a été demandé à tous de faire preuve de beaucoup d'engagement au travail, de respect de la hiérarchie et des procédures en interne.

# Focus Prosperous New Year 2023

Mr. Auguste Mbappe Penda, on behalf of the staff of the Cameroon National Shippers' Council (CNSC), presents best wishes of health, joy, prosperity and success in the year 2023 to Mr. Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe.



Directeur de la Publication: Auguste MBAPPE PENDA - Rédacteur en Chef: DIPPAH KAYESSE Secrétaire de rédaction: Blandine Stella NKAMA - Traducteur: Christopher AGWAGWA VIYIH Rédacteurs: DIPPAH KAYESSE, Luc NDOB, Blandine Stella NKAMA, Fabien II AMOUGOU, Randolph NIUME.

Photographie: Fabien II AMOUGOU, Junior OKOUMAMA, Jean Marcel HELL. **Infographie:** Fabien II AMOUGOU, Jean Marcel HELL.

233 43 67 67

www.cncc.cm

info@cncc.cm

@CNCC.cm

@cncc.cm



# Cooperation



Group picture

### Working sessions at GFAC and CAPEF

The General Manager of the Cameroon National Shippers' Council (CNSC), Mr. Auguste Mbappe Penda led an important delegation on 7 February 2023 to the headquarters of the Cameroon Business Women's Association (GFAC) and the Cameroon Chamber of Agriculture, Fisheries, Livestock and Forestry (CAPEF) in Yaoundé. At every stop the CNSC made, Mr. Auguste Mbappe Penda and his closest collaborators had working sessions with Mrs. Agnes Ntube Ndjock, Senator and President of GFAC and Mr. Martin Paul Mindjos Momeny, President of CAPEF.

At GFAC, the president of the association expressed her gratitude to the CNSC for the support towards its enrolment as a strategic partner in the Commonwealth Enterprise & Investment Council (CWEIC). In its new approach, the CNSC is committed to working with associations and other business groups to equip their members on issues related to their import-export activities.

During the visit at CAPEF, both institutions decided to establish a formal partnership through the signing of a Memorandum of Understanding (MoU). This MoU focuses on the construction of food storage warehouses at CNSC trucker facilities, and the facilitation of food transport from production to distribution points. It also includes the development of infrastructure for the storage of goods in compliance with applicable standards; assistance and capacity building for CAPEF members and the promotion of the «Made in Cameroon» brand.

# SOMMATRE



#### 2023 Finance Law



New Finance law seminar

# Raising awareness on the new law

The drafting of an annual calendar of training seminars targeting Cameroon's business community is now a routine exercise at the Cameroon National Shippers' Council (CNSC), and is always kicked off with awareness-raising on innovations in the new finance law. On 15 February 2023, Mr. Auguste Mbappe Penda, CNSC General Manager, chaired a training seminar on the innovations of the 2023 finance law. CNSC Director for Assistance to Shippers (DAC), Mrs. Claire Takouchop, explained that "The objective was to enable shippers and all foreign trade actors to understand and align their activities with the changes brought about by the 2023 finance law so they can remain competitive».

During this two-day seminar, the over one hundred participants present were schooled on four major themes, an analysis of freight rate variations in Cameroon using data sourced from the Electronic Cargo Tracking Note (ECTN); An Assessment of freight rate normalisation in the post-covid era; the import-substitution policy as a means to guarantee food security, and New customs regulations under the 2023 Finance Law. The discussions were led by the CNSC, SOREPCO, the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries, and the Cameroon Customs.

#### **Innovations**

- Tax relief and defiscalisation of imports of machinery and raw materials not available locally.
- Prohibition or increase of customs duties for the export of local raw materials (wood, cocoa, etc.).
- Tax relief or tax exemption for exports of locally produced goods (soap, chocolate, etc.).
- Exemption from the business registration fees.
- Exemption from VAT on agricultural inputs and equipment.
- Exemption from registration fees on transfers of agricultural land and loan agreements.
- Exemption from property tax on agricultural land.
- Exemption from tax and employers' contributions on salaries paid to seasonal agricultural workers.



#### Célébration



CCO'PAD, photo de famille

## Longue vie au CCO'PAD

Le Comité Consultatif et d'Orientation du Port Autonome de Douala (CCO'PAD) dont le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) est membre observateur, a célébré du 08 au 09 février 2023 à Douala ses vingt-trois (23) années d'existence. Crée par Décret en 1999, le CCO'PAD est chargé de se prononcer par avis motivé et à suggérer dans le meilleur des cas des grandes orientations sur le fonctionnement du Port de Douala.

Pour les acteurs, « en célébrant cet évènement, nous pensons faire le point sur l'existence du CCO'PAD et poser les bases du futur », a déclaré M. Alain MALONG, Président de l'institution. C'était en ouverture lors de la cérémonie officielle présidée par Sa Majesté MVEIMANI SOMBO AMBA, Secrétaire Général du Ministère des Transports, représentant le Ministre des Transports et en présence de nombreux invités parmi lesquels M. Auguste MBAPPE PENDA, Directeur Général du CNCC.

Cette célébration a été marquée par deux importantes communications thématiques, « Les concessions d'activités portuaires et les gestionnaires des terminaux et parcs », « Les intervenants

portuaires, rôles et impacts sur l'activité portuaire » sous la conduite des figures ayant marqué la vie du CCO'PAD. Pour marquer cet évènement, le CCO'PAD a édité et présenté au public ses nouvelles publications, le « CCO'PAD en 23 leçons » et le « Recueil des avis » émis en 23 ans, soit un total de 105 avis.

### Quelques Avis émis par le CCO'PAD

N°	Avis émis
1	Dossier de concession du Terminal Mixte Fruitier
2	Demande de tarification de certaines prestations des consignataires de navires au Port de Douala par l'UCAM
3	Actualisation des frais de dossiers du GUCE
4	Mise en concession du Terminal Fruitier au Port de Douala
5	Nomenclature du TEL (Travail Extra Légal) des douanes
6	Tarification du GUCE
7	Deuxième litige opposant 2M au GPAC
8	Projet de création d'un Terminal dédié à la manutention de type ROLL- ON ROLL- OFF (RO-RO) présenté par l'entreprise SOCOMAR
9	Contribution de la place portuaire de Douala à la lutte contre la vie chère au Cameroun
10	Examen des tarifs de pénalités de DIT (Douala International Terminal)





CNSC delegation in Lagos

# CNSC joins ASD celebrations in Lagos

Mr. Pierre Madjo Ma Madjo, Director of Administration and Finance on behalf of the General Manager of the Cameroon National Shippers' Council (CNSC), who doubles as the Statutory Treasurer of the

Union of African Shippers' Councils (UASC), led the CNSC delegation to the 9th African Shippers' Days (ASD). The event took place from 16 to 19 January 2023 in Lagos, Nigeria. Chaired by Mr. William Kazumba Mayombo, General Manager of DRC's Multimodal Freight Management Office (OGEFREM) and current President of the UASC, the theme of this year's celebrations was "The African Continental Free Trade Agreement: A Veritable Platform for African Shippers to Mainstream into Global Trade".

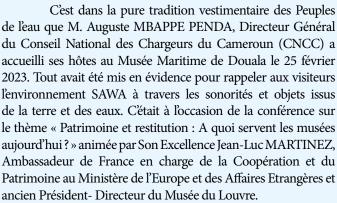
Mr. Wilfried Deudjui, Head of CNSC's Development and Applications unit delivered a presentation on the use of payment systems in international trade within Cameroon during the workshop on «Payment Systems in International Trade» moderated by Afreximbank . Payment methods at the CNSC have been subject to frequent changes. Mobile money payment options have been adopted to complement existing payment methods (cash and bank transfers) already being used by shippers.

A reference for other sister councils at the Lagos event, the CNSC subscribed for an exhibition stand wherein it presented its missions, achievements and projects, in service to the interests of shippers, the promotion of foreign trade and the construction of trade facilitation infrastructures.

# Manage Actu







Pour être en phase avec le thème, c'est sur un siège royal que SE Jean-Luc MARTINEZ a animé la conférence. Autour de lui, à l'estrade, quelques objets tirés du terroir donnaient à la salle polyvalente du Musée Maritime de Douala les allures d'une chefferie SAWA. Déjà, c'est aux sons bien spécifiques du tam-tam que les hôtes venus de France et les invités ont été accueillis au portail. Ces sonorités n'étaient autre que la parfaite traduction ancestrale des souhaits de « Bienvenue au Musée ». Pendant ce temps, le public pouvait admirer la maestria des danseurs d'Ambass Bey du Groupe SAWA MOVE. Hommes et femmes respectivement vêtus de pagne et de Kaba ont marqué les esprits dans une indescriptible chorégraphie.

À l'intérieur, le Musée Maritime de Douala, haut lieu porteur de l'identité historique et culturelle du paysage maritime camerounais dévoilait l'étendue de la richesse des Peuples de l'eau. Les bananiers fraichement déterrés, les algues marines, les sculptures en bois les caïmans, les crocodiles, les poissons et les tortues ont servi à la décoration des lieux. Les fruits de saison du littoral camerounais faisaient le plein d'une petite pirogue. Les poissons séchés et les écrevisses exposées laissaient dégager d'exaltantes odeurs. Les anciens lampes tempêtes et fers à repasser rouillés rappelaient au public le bon vieux temps. Les pagaies, les bâtons de commandement et les chasse- mouches accrochés aux murs suscitaient la curiosité de tous.



Patrimoine et restitution font débat

Le Musée Maritime de Douala a abrité le 25 février 2023 une conférence publique sur le « Patrimoine et restitutions : quel rôle doivent jouer les musées aujourd'hui ». Elle était animée par S.E Jean-Luc MARTINEZ, Ambassadeur de France en charge de la coopération internationale et du patrimoine au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Historien, il a été Président -Directeur du Musée de Louvre. L'hôte du Musée a été accueilli par M. Auguste MBAPPE PENDA, Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

Ces moments d'échanges ont mobilisé des personnalités au rang desquelles M. Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA, Gouverneur de la région du littoral, M. Stéphane CATTA, Consul Général de France à Douala, M. Jean-Gabriel LETURCQ, Chargé de mission auprès de SE Jean-Luc MARTINEZ et M. Yann LORVO, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle à l'Ambassade de France à Yaoundé. Il faudra y ajouter les promoteurs de galerie d'art, chercheurs, enseignants, conservateurs, étudiants et journalistes culturels.

En terme de conclusion, les participants ont retenu qu'un musée n'est pas uniquement un lieu de contemplation des œuvres mais surtout une plateforme de dialogue interculturel et intergénérationnel. Vu sous cet angle, il y a une réelle nécessité de redéfinir le rôle des institutions muséales à l'ère moderne. La question de l'encadrement juridique des restitutions des objets d'art a été évoquée et l'engagement des Etats pour un dénouement heureux.



Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) reste résolument engagé dans le combat contre le Coronavirus pour la sécurité de son personnel et de ses usagers.

# esortage Photo

### Images sur la conférence Patrimoine et Restitution au Musée Maritime de Douala





































